

La privatisation des États et la construction d'identités conformistes : le cas de la crise financière grecque

1266

Résumé

Cet article s'intéresse aux mécanismes sociaux qui participent à la consolidation de l'agenda néolibéral de privatisation des États, dans le contexte de crises qui pourraient, du moins théoriquement, bousculer les perceptions ambiantes en ce qui concerne le bien-fondé du néolibéralisme dans le secteur public. De façon plus spécifique, nous cherchons à mieux comprendre, à partir du cas relatif au maquillage des statistiques publiques de l'État grec tel que mis au jour en 2010, la façon dont les mécanismes de construction de sens en viennent à donner lieu à une interprétation collective qui contribue à la perpétuation de l'ordre établi et de l'emprise du néolibéralisme sur le social et le politique. Les matériaux empiriques que nous mobilisons sont constitués d'énoncés journalistiques (issus notamment de la presse écrite ou publiés sur Internet) desquels nous dégageons certaines trajectoires problématisantes, ou stratégies de mise en accusation, en rapport avec la crise grecque. Au final, notre analyse montre que l'influence de la doctrine néolibérale de privatisation des états ne se traduit pas seulement par un vent de déréglementation et par l'importation de méthodes et de pratiques de gestion employées dans le secteur privé ; elle s'accompagne également du renforcement d'une certaine éthique managériale incorporée par les représentants et les garants du fonctionnement de systèmes politiques, éthique selon laquelle l'impératif de rationalité permet d'exclure tout débat citoyen en présentant les pratiques et technologies préconisées comme une nécessité objective, technique et neutre. La perpétuation de la privatisation des États, au travers des crises et des trajectoires problématisantes formulées par les médias, entraîne donc des effets importants en matière de construction identitaire : on peut notamment penser à l'identité du citoyen en tant qu'individu conformiste, peu disposé à remettre en question les postulats du néolibéralisme. En conclusion, nous traitons des conséquences de ce processus de construction identitaire, qui rendent difficilement discutable le projet néolibéral de privatisation de l'État, par rapport au fonctionnement des systèmes démocratiques contemporains.

Mots clés : crise, pouvoir/politique, théories critiques, théorie du sensemaking, administrations publiques.

1. INTRODUCTION

Au début de l'année 2010, le *Spiegel* en Allemagne (le 8 février) puis le *New York Times* aux Etats-Unis (le 14 février) dénoncent : le gouvernement Grec a « maquillé » ses comptes¹. Rapidement, une question se pose : s'agit-il de pratiques illégales, ou d'une forme de comptabilité créative ne contrevenant à aucune contrainte légale ? Cependant, cette question disparaît rapidement de l'agenda des principales agences de presse, aussi bien politique qu'économique. À peu près tous les journalistes se focalisent rapidement sur l'interrogation (en apparence) la plus importante : comment vont réagir les autres gouvernants de pays européens ? Vont-ils accepter de prêter de l'argent au gouvernement grec, ou celui-ci devra-t-il faire appel au Fonds Monétaire International (FMI) ? La « crise grecque » va-t-elle se propager à d'autres pays européens, voire toucher l'ensemble des économies occidentales ?

Pourtant, et bien que peu de journalistes aient semblé s'en émouvoir, cet épisode illustre une situation qui nous semble significative : gérés de plus en plus comme des entreprises, pensant de plus en plus comme des entrepreneurs, les gouvernements centraux semblent avoir décidé d'en adopter certaines techniques, comme la gestion proactive du résultat par l'entremise d'instruments financiers, qui pourraient sembler peu intuitives pour une entité ne visant pas, *a priori*, la réalisation de profits. Doit-on alors imaginer que les Etats puissent subir les mêmes « évolutions » que les entreprises capitalistes multinationales ? Un gouvernement peut-il adopter des pratiques financières l'amenant à connaître une situation similaire à celles éprouvées par la Barings ou par Enron ? Est-ce à dire qu'en plus de recourir de plus en plus aux méthodes administratives du privé pour gérer les comptes de l'État, les gouvernements en viennent littéralement à adopter les valeurs et les schèmes interprétatifs des entrepreneurs capitalistes – et à penser et agir comme ces derniers ?

Cet article s'intéresse aux mécanismes sociaux qui participent à l'affermissement de l'agenda néolibéral de privatisation des États et où, notamment, les têtes dirigeantes au sein des gouvernements et de la fonction publique sont de plus en plus légitimés à agir et à penser en tant qu'entrepreneurs économiques – en dépit de crises qui pourraient, du moins théoriquement, bousculer l'influence du néolibéralisme au sein du secteur public. En mettant l'accent sur le cas du maquillage des statistiques publiques de l'État grec, nous cherchons à mieux comprendre les mécanismes de construction de sens par rapport à un événement qui, en

¹ En fait, l'information apparaissait déjà dans les jours qui ont précédé (voir par exemple Erlanger, 2010a ; Evans-Pritchard, 2010), mais reste discrète, et ce n'est qu'une fois les deux articles mentionnés publiés qu'une véritable trajectoire de problématisation voit le jour.

théorie, porte un potentiel de déstabilisation quant à la manière de penser et d'administrer l'État – mais qui, ultimement, en vient à donner lieu à une interprétation collective qui contribue à la perpétuation de l'ordre établi et de l'emprise du néolibéralisme sur le social et le politique. Pour ce faire, les matériaux empiriques que nous mobilisons sont constitués d'énoncés produits par certains des principaux constructeurs et véhiculeurs de sens au sein de la société, à savoir les articles de la presse écrite (Hall, 1997), complétés par des matériaux issus de sites d'information sur Internet. De tels matériaux sont d'autant plus justifiés que la presse nous semble jouer un rôle fondamental au sein des démocraties en tant que source d'information du citoyen ayant une forte influence sur ses jugements et ses perceptions.

Selon notre analyse des matériaux recueillis, le traitement journalistique de cette « affaire » nous semble correspondre à un scandale « manqué ». En effet, cet événement aurait pu être l'occasion pour les citoyens d'interpeller certains aspects de la gestion étatique contemporaine. Au contraire, les principales interprétations construites au sein des médias écrits se trouvent à conforter les têtes dirigeantes des gouvernements dans leurs façons de penser et leurs choix d'entretenir des liens étroits avec les représentants de grandes entreprises privées, notamment les grandes banques d'affaires. Ainsi, les positions critiques mettant en doute la pertinence d'un déploiement au sein du secteur public d'une éthique apparue dans le secteur privé (où elle était pourtant déjà fortement décriée, comme l'illustre par exemple l'expression « requin de la finance »), disparaissent de l'agenda journalistique en quelques jours, pour laisser la place à une nouvelle trajectoire problématisante ne risquant pas de trop déstabiliser le *statu quo*. Celle-ci permet de ne pas remettre en cause les fondements de certaines pratiques, telles que l'utilisation des technologies financières pour gérer l'image comptable des finances publiques ou, de manière plus sensible encore, la construction d'instruments dont la seule utilité est de réduire le déficit public à court terme mais dont la conséquence est de l'accroître à long terme. Peut-on croire que les positions éthiques bien particulières de la gouvernance étatique et de l'administration du privé auraient fusionné, la cuisine comptable et financière devenant un outil de manipulation des « opinions générales » par la fabrication de statistiques publiques politiquement orientées ?

Notre analyse cherche donc à mettre en lumière la construction de sens ayant marqué la saga de la dette grecque, telle que traitée dans les médias. Nous n'avons pas cherché à obtenir une documentation exhaustive en la matière, mais à compiler les données facilement accessibles à tout citoyen (parlant l'anglais) qui aurait été intéressé par ce sujet. Nous avons surtout cherché à identifier les mises en accusation et solutions proposées par différentes agences de presse ou sites Internet (celui de la British Broadcasting Corporation, notamment).

Pour cela, nous avons réalisé différentes requêtes sur les sites Internet de plusieurs journaux, ainsi que sur la base de données Factiva. La constitution de la documentation a donc été relativement pragmatique, au sens où plusieurs requêtes différentes ont été lancées jusqu'à ce que nous ayons le sentiment d'avoir obtenu une image relativement exhaustive des thèmes abordés et des opinions émises dans les médias de langue anglaise.

La constitution de la documentation a été réalisée en trois temps. Une première série de recherches a été réalisée en se focalisant sur quatre supports qui nous semblaient être particulièrement influents dans le monde du journalisme de langue anglaise : le *New York Times*, le *Guardian* et la *British Broadcasting Corporation*, auxquels nous avons ajouté *The Economist*, moins influent mais plus spécialisé. Pour chacun de ces supports, nous avons recueilli tous les articles parus entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2010 et au sein desquels les mots « Greece » ou « Greek » apparaissaient au moins une fois. Cependant, au sein de cet ensemble, une sélection manuelle a été nécessaire du fait du grand nombre d'articles obtenus. N'ont été retenus que les articles traitant de la crise financière et économique, de comptabilité publique, de produits financiers dits « dérivés » ou du risque de défaut de paiement d'un Etat. Une deuxième série de recherches a été réalisée en se focalisant sur des thèmes, indépendamment du support. Pour la même période, des requêtes ont été lancées en utilisant des mots clés (« derivatives », « swaps », « black economy », « tax avoidance », « mask+debt », « hidden debt ») mais sans préciser de source. Cette deuxième base regroupe des énoncés publiés par l'Agence France-Presse, the Associated Press, the British Broadcasting Corporation, the Daily Telegraph, the Dow Jones Newswires, the Financial Times, the Globe and Mail, The Guardian, The Independent, the International Herald Tribune, the Irish Examiner, the New York Times, The Observer, the Sunday Times, the Spiegel Online International, the Wall Street Journal, the Washington Post. Ces deux étapes ont permis de constituer une base de 65 articles directement pertinents pour notre étude et ayant été analysés en profondeur. Enfin, une troisième étape a consisté à remonter les bibliographies, c'est-à-dire à récupérer les documents cités comme étant des rapports d'expert publiés sur le sujet ou comme des documents officiels ; ces « rapports » ont été complétés par une étude des normes comptables publiques européennes ainsi que des communiqués Eurostats portant sur la comptabilisation des produits dérivés dans le calcul des dettes publiques. Les documents recueillis lors de ces trois étapes sont cités dans le corps du texte et en bibliographie, de la même manière que sont cités les articles académiques ; lorsque l'énoncé n'est pas signé, comme c'est le cas par exemple pour ceux produits pour le compte de la BBC, c'est le nom du support est cité (ex : « BBC, 2010a »).

Nos ancrages théoriques appartiennent à certaines notions clés au cœur des œuvres de Bruno Latour et de Michel Foucault. En ce qui concerne l'influence latourienne, on peut penser, notamment, aux concepts de mise à l'épreuve, de trajectoire problématisante et, enfin, de constitution de légitimité relativement à certaines logiques revendicatrices (Latour, 1987). Nous puisons également dans la littérature foucaldienne en ce qui concerne les notions de constitution du sujet (Foucault, 1984a ; 1984b ; 2001 ; 2008) et de techniques de gouvernementalité (Foucault, 2004a ; 2004b). L'enchevêtrement entre ces différents concepts s'articulera au fur et à mesure de notre analyse. Il est donc clair que nous n'utilisons que certaines idées développées par ces auteurs – et que nous ne nous appuyons pas sur l'ensemble de leurs discours. Cette posture est cohérente avec celle décrite par Haggerty et Ericson (2000, p. 608).

L'une des particularités de notre article est de mettre en évidence un aspect encore relativement méconnu relatif à l'agenda de la privatisation des États. Il est largement admis que l'on assiste, depuis quelques décennies, à une forme contemporaine et en voie d'expansion des logiques, pratiques et techniques de gouvernement, c'est-à-dire de ce que Foucault (2004a ; 2004b) nomme « gouvernementalité ». La réforme « néolibérale » de la gouvernementalité occidentale s'est faite selon deux vagues principales (Dardot et Laval, 2009) : la privatisation d'activités auparavant réalisées par des entreprises publiques ou des administrations (Berry et al., 1985 ; Dent, 1991 ; Ogden, 1995 ; Mueller et Carter, 2007) et la diminution du rôle de l'État en matière de réglementation de façon à ne pas « nuire » aux mécanismes de marché, puis le déploiement de la nouvelle gestion publique au sein de l'appareil gouvernemental (Preston et al., 1992 ; Oakes et al., 1998 ; Townley, 2002). Or, dans cet article, nous cherchons notamment à montrer que ce mouvement s'accompagne d'une troisième vague : ce sont maintenant les membres des gouvernements centraux et de la fonction publique qui en viennent à penser et à agir comme des entrepreneurs capitalistes. Pour illustrer cette troisième vague néolibérale, nous étudions comment les gouvernements en sont arrivés à mobiliser des technologies de finance créative inspirées des techniques de financement les plus agressives développées au sein des entreprises privées. Cet agenda de privatisation des États dépasse largement le cadre de l'utilisation de méthodes et recettes organisationnelles développées au sein du secteur privé. En effet, il s'accompagne également de l'importation d'une certaine « éthique des affaires » où la responsabilité des gouvernants à l'égard des citoyens n'est pas nécessairement évidente. La privatisation des États entraîne donc des effets importants en matière de construction identitaire. Cette réorientation de la constitution du mode d'être du sujet néolibéral ne se limite pas à l'intégration d'un

vocabulaire particulier au sein des schèmes interprétatifs des acteurs impliqués dans la fonction publique (Power, 1997) – elle repose également sur l'intégration par les gouvernants et par les citoyens d'une manière de penser l'État qui agit sur la façon dont les individus perçoivent leur propre identité ainsi que celui de certaines institutions. Comme nous le montrons ci-dessous, ces identités peuvent être qualifiées de conformistes, en ce qu'elles se trouvent à participer à la naturalisation de l'agenda néolibéral en matière de privatisation des États.

Au final, notre analyse montre bien que l'influence de la doctrine néolibérale de privatisation des états ne se traduit pas uniquement par un vent de déréglementation et par l'importation de méthodes et de pratiques de gestion employées dans le secteur privé ; elle s'accompagne également de l'incorporation, ou du moins du renforcement, d'une éthique du sujet particulière propre à saper les fondements du jeu démocratique par la délégitimation de tout débat citoyen.

Notre étude se structure de la façon suivante. Dans un premier temps, nous traitons des techniques de « finance créative » mobilisées au sein de l'appareil public pour gérer l'image comptable des finances de l'État – techniques qui sont fortement, sinon exclusivement inspirées des modes d'action financiers mis en œuvre au sein du secteur privé. Nous recensons notamment certaines pratiques adoptées par les gouvernements européens et nous nous intéressons aux motivations qui semblent les sous-tendre. Dans un second temps, nous procédons à l'analyse critique des différentes mises en accusation et solutions proposées dans les principaux médias relativement à la crise grecque. Nous cherchons alors à montrer que ces stratégies de mise en accusation reviennent à vider les « crises » de leur potentiel de déstabilisation du *statu quo*. Cette analyse nous permet, en discussion, de présenter notre principal argument, à savoir que les médias, en réorientant la construction de sens associée à la crise et aux technologies de gouvernementalité qu'ils décrivent, se trouvent à participer à la naturalisation de la logique néolibérale du gouvernement. Les processus de construction et de reconstruction de sens que nous avons analysés relèvent ainsi de la constitution d'identités conformistes eu égard au néolibéralisme : celle des dirigeants d'État en tant que spéculateurs financiers, celle des médias en tant que garants du non questionnement de l'ordre établi et celle des citoyens en tant qu'êtres dociles qui n'ont pas à émettre de jugement sur le bien fondé de choix politiques présentés comme des mécanismes neutres de rationalisation de l'action publique. La légitimation de la tendance néolibérale est liée à la protection de la collusion entre les sphères publique et privée par un bruit médiatique ayant pour effet de détourner l'attention des citoyens et ainsi d'éviter qu'ils ne soient tentés de questionner les

principes sous-jacents de cette gouvernamentalité présentée comme indépassable. Ce processus rend difficile tout débat citoyen, ce qui n'est pas sans soulever de questions sur le fonctionnement des systèmes démocratiques contemporains.

2. LA PROPAGATION DES TECHNIQUES DE FINANCE CREATIVE AU SEIN DE L'APPAREIL PUBLIC

Si l'euro, sous sa forme fiduciaire, n'est mis en circulation que le 1^{er} janvier 2002, la devise elle-même est introduite dès 1999 pour remplacer celles de onze pays membres de l'Union Européenne (dénommée à l'époque Communauté Européenne). Quatre pays adoptent ultérieurement cette monnaie, dont la Grèce en 2001. Or, plusieurs critères sont nécessaires pour rejoindre la zone euro : un déficit public inférieur à 3 % du Produit Intérieur Brut (PIB) ; une dette publique ne dépassant pas 60 % du PIB ; une inflation maîtrisée ; une indépendance de la banque centrale du pays ; une devise nationale stable pendant au moins deux ans. Or, il est « apparu » en 2010 que, pour satisfaire ces critères, le gouvernement grec aurait cherché à « enjoliver » ses comptes, notamment à réduire l'ampleur de sa dette publique (BBC, 2010a ; Forelle et Granitsas, 2010 ; Garton Ash, 2010 ; Story, Thomas et Schwartz, 2010)². Pour cela, il a notamment fait appel à « l'expertise » d'une banque d'affaires établie aux Etats-Unis (BBC, 2010a ; Garton Ash, 2010 ; Di Leo et Craig, 2010 ; Story et al., 2010)³.

Le mécanisme employé repose sur une opération de « swap de devises » (*cross currency swap*), et aurait permis de faire disparaître (au moins temporairement) un montant d'un milliard d'euros de dette publique (Dunbar, 2003). Le principe consiste à émettre un emprunt libellé dans une monnaie étrangère, par exemple en dollars des Etats-Unis, puis à signer un contrat de « swap de devises » pour échanger les intérêts futurs à verser en dollars contre des intérêts futurs à verser en euros. Or, ce contrat entre un gouvernement et une banque peut prévoir un taux de change différent de celui négocié sur le marché des changes international. Pourtant, c'est ce taux de marché qui était utilisé jusqu'en 2004 dans le calcul

² En fait, contrairement à ce qui est généralement postulé dans les médias, les pratiques concernées ont eu un effet sur les comptes publics de 2002, soit après l'adoption de l'euro par la Grèce. Il s'agissait donc plus certainement d'éviter des sanctions, prévues lorsqu'un pays ne respecte plus les critères une fois membre de la zone euro (Wood et Campbell, 2010).

³ Comme nous allons le voir, la trajectoire problématisante s'est progressivement recentrée pour mettre en accusation cet acteur précis, ce qui tend à donner l'impression que ce n'est pas le secteur bancaire, ni la (faible) régulation des marchés financiers, qui sont en cause, mais le comportement déviant d'un acteur particulier. Pour éviter de conforter cette tendance, et souligner que les mécanismes étudiés ici dépassent le cadre du comportement d'un acteur unique, nous préférons ne pas nommer d'entreprise spécifique pour nous intéresser au fonctionnement global du secteur bancaire.

du montant de la dette publique communiqué aux instances européennes de statistique⁴. En effet, les normes ESA95 – les normes comptables publiques européennes⁵ – publiées en 2002 précisait : « Pour le calcul du déficit public dans le cadre de la PDE [Procédure concernant les Déficit Excessifs] – et dans ce cas uniquement –, les flux d'intérêt résultant de swaps continueront à être enregistrés à leur valeur marchande » (ESA95, 2002, p. 200). Si le taux prévu contractuellement lui est particulièrement favorable, le gouvernement grec obtient donc plus d'euros, pour chaque dollar emprunté, que ce qu'il inscrit en comptabilité. En retour, au moment des remboursements, il versera un montant supérieur à celui calculé en utilisant le taux du marché. Le différentiel constitue donc bien une somme « prêtée » par la banque et remboursée ultérieurement par le gouvernement, un emprunt public dont la particularité est de ne pas apparaître dans les comptes publics communiqués à Eurostat.

De plus, les sommes reçues peuvent être utilisées pour rembourser une partie de la dette publique. Assez logiquement, la contrepartie (la valeur négative du *swap*, liée à la différence entre le taux contractuel et le taux de marché) aurait dû être comptabilisée comme un actif négatif ou comme une dette. Mais ce n'est qu'à partir des normes ESA95 publiées en 2003, et entrées en vigueur en 2004, que les produits dérivés sont intégrés au calcul de l'endettement des pays européens (ESA95, 2003) : jusque-là, ils n'apparaissent qu'au niveau des charges et des produits financiers, pas au bilan (ESA95, 2002). Selon Dunbar (2003), « les versements initiaux liés aux swaps – qu'Eurostat considère comme des intérêts – peuvent réduire la dette, sans que la valeur de marché négative correspondante du swap ne l'accroisse »⁶. Il était donc légalement possible à l'époque de transformer de la dette en produits financiers.

Or, la transaction qui nous intéresse ici a été signée en 2001, et les versements ont été reçus par le gouvernement grec entre 2001 et 2002 (pour des remboursements échelonnés sur 15 à 20 ans). Cette technique était donc conforme aux règles instaurées par Eurostat à l'époque. Un effet notable de cette opération, outre de permettre à la Grèce de diminuer son endettement – de 107% du PIB en 2001, à 104,9% en 2002 –, a été de voir la notation de sa dette par l'agence Standard et Poor's réévaluée de 'A' à 'A+' en juin 2003 (Dunbar, 2003). Et de permettre à la banque concernée de facturer le pays pour un montant évalué à 200 millions de dollars des Etats-Unis (Dunbar, 2003).

⁴ L'Office statistique des Communautés européennes, généralement dénommé « Eurostat », émanation de la Commission Européenne, est chargé de produire les statistiques officielles de l'Union Européenne à partir des statistiques nationales communiquées par ses Etats membres.

⁵ Les normes ESA95 (European System of Accounts, introduit en 1995) constituent un système de comptabilité nationale commun aux membres de l'Union Européenne.

⁶ “In other words, upfront swap payments – which Eurostat classifies as interest – can reduce debt, without the corresponding negative market value of the swap increasing it” (Dunbar, 2003).

2.1. UNE PRATIQUE LARGEMENT REPANDUE

Les produits dérivés, dont l'utilisation au sein des banques d'affaires a connu un développement extrêmement rapide à partir des années 1990 et surtout dans les années 2000, sont souvent présentés comme si complexes qu'ils ne peuvent être compris que par les acteurs qui les fabriquent et par ceux qui les achètent et les vendent – en fait, il semblerait que ces acteurs eux-mêmes n'aient pas toujours saisi leur fonctionnement, comme l'ont illustré certains scandales qui ont éclaté au cours des années 2009 et 2010. Jusqu'en 2008, ces technologies étaient généralement présentées comme le dernier raffinement de « l'art » des « génies » de la « haute finance ». Leur utilité et leur légitimité n'était pas réellement remise en question, jusqu'à ce qu'ils soient présentés comme ayant participé, favorisé, voire même déclenché la crise économique et financière internationale qui a débuté en 2007. Il apparaît alors que les produits dérivés peuvent être utilisés pour faire disparaître de la dette, notamment les « *junk bonds* » au cœur de la crise dite des « *subprimes* ».

Cependant, les entreprises privées ne sont pas les seules organisations ayant mobilisé ces technologies pour « gérer leur dette » – les gouvernements le font aussi. En fait, le gouvernement grec n'est même pas le premier à les mobiliser : le gouvernement italien les utilisait depuis 1996 (Dunbar, 2003). Les gouvernements allemand, français et belge ont eux-mêmes eu recours à différents instruments financiers pour diminuer la valeur comptable de leur dette tout en continuant à emprunter (Brown et Chambers, 2005), ce qui ne les a pas empêchés de dénoncer fortement le « comportement grec ».

Selon Brown et Chambers (2005), le mécanisme le plus fréquemment employé consiste pour un gouvernement à prendre à sa charge les systèmes de retraites relatifs à des entreprises publiques. Il est alors possible de vendre les actifs sous-jacents, et donc de récupérer des liquidités à court-terme. Le gouvernement central est alors responsable du paiement futur de ces retraites, mais à nouveau les normes ESA95 n'obligent à inscrire cette dette dans les statistiques publiques qu'à partir de 2004. Une autre technique utilisée repose sur l'externalisation d'une partie de l'action publique, ainsi que du besoin de financement correspondant, vers des entreprises implicitement cautionnées par l'Etat mais dont les comptes ne sont pas consolidés dans les statistiques publiques (Brown et Chambers, 2005)⁷. Ces entités sont dénommées « *Special Purpose Vehicles* » (SPV, voir ESA95, 2003), expression rendue célèbre par le groupe Enron qui les avait utilisées pour dissimuler une

⁷ Une variante consiste à créer des banques, indépendantes du gouvernement concerné mais implicitement cautionnées par lui, chargées d'investir dans des activités traditionnellement prises en charge par l'Etat.

partie de sa dette. Enfin, une dernière possibilité recensée par Brown et Chambers (2005) fait intervenir la technique financière dite de « titrisation », c'est-à-dire de conversion d'actifs en titres négociables sur un marché. Ainsi, plusieurs gouvernements ont émis des titres (« *Assets Backed Securities* ») dont la contrepartie était comptabilisée en produits financiers (ou en diminution des charges financières) et non en dette. Dans toutes ces opérations, il s'agit donc de transférer une partie de la dette publique à d'autres entités alors même que l'Etat reste responsable de paiements futurs, ou de comptabiliser des obligations futures, non pas au passif de l'Etat, mais comme des revenus. Il importe de souligner qu'en important, au sein du secteur public, ces techniques de financement « ésotériques » en provenance du privé, on se trouve également à promouvoir et légitimer une « éthique des affaires » très agressive – où l'atteinte de cibles financières prime sur le reste. On assiste alors à l'émergence du gouvernant en tant que spéculateur financier.

A nouveau, il convient de préciser que ces pratiques étaient techniquement permises jusqu'en 2004 (ESA95, 2002 ; ESA95, 2003). En fait, selon certains auteurs, ce n'est qu'en 2008 que la réglementation devient suffisamment contraignante pour interdire ces pratiques (Wood et Campbell, 2010). Surtout, elles étaient largement connues – du moins auprès de certains initiés. Ainsi, dès le 3 juillet 2002, Eurostat publie, dans un communiqué de presse (Eurostat, 2002), les modifications qui seront intégrées dans les normes comptables publiques européennes (ESA95, 2003) entrant en vigueur en 2004. A chaque fois, sont directement visés les emprunts maquillés selon des techniques de titrisation (« *the securitisation of future flows not evidenced by an asset* »), la comptabilisation des systèmes de retraites et les produits dérivés issus d'un contrat prévoyant un taux de change différent du taux de marché (dits « *off-market swaps* ») dans un rapport supérieur à 15%. Ces pratiques étaient donc connues des instances européennes. Le rapport rédigé par Gustavo Piga (2001) va plus loin, puisque selon lui ces pratiques ont été l'enjeu de discussions entre les statisticiens européens, qui souhaitaient réformer les règles comptables européennes, et les gestionnaires de dette publique des pays membres, ces derniers ayant obtenu gain de cause, c'est-à-dire le droit de continuer à « gérer » (l'image comptable de) leur dette en utilisant les produits dérivés.

2.2. LES PLAIDOYERS POUR LA TRANSPARENCE

Pour la plupart des commentateurs, ces techniques de financement illustrent un manque de transparence, constituent des manipulations ayant pour objectif de déformer l'image comptable de sorte que les nombres comptables ne reflètent plus la réalité des dettes publiques. Or, de nombreux rapports préalables avaient pointé du doigt l'existence de ces

pratiques et conclu à un problème de transparence. Dès 2001, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) avaient publié conjointement un document dont l'objectif était d'inciter les gouvernements nationaux à plus de « transparence » dans la gestion de leur dette publique (FMI et BM, 2001). Ce document énonce un certain nombre de principes (*guidelines*) permettant, selon eux, d'améliorer la gestion par les gouvernements de leur dette publique. Il s'agit en fait d'importer, au sein du secteur gouvernemental, un certain nombre de principes de saine redevabilité tels qu'élaborés dans les entreprises privées, en particulier la transparence. Or, la « transparence » telle que définie par le FMI et la BM n'a qu'un seul destinataire, à savoir les marchés financiers. Cette focalisation sur un destinataire unique des documents comptables a été dénoncée concernant les normes imposées aux entreprises privées (Young, 2006), et peut sembler d'autant plus étonnante lorsqu'il s'agit de gouvernements théoriquement redevables devant leurs citoyens. Les recommandations énoncées sont cependant intéressantes pour notre propos.

Les principales conclusions de ce document incitent les gouvernements à faire auditer leurs comptes annuellement par des auditeurs externes (FMI et BM, 2001, p. 7 et pp. 17-18). De plus, les gouvernements devraient renforcer leur contrôle interne, mettre en place un système informatique de gestion, adopter un code de bonne conduite (*ibid.*, p. 7 et p. 19) et créer une structure dédiée à l'évaluation et à la gestion (*monitoring*) des risques liées à la structure de la dette (*ibid.*, p. 8). On retrouve ici les problématiques et pratiques d'audit et de conseil les plus en vogue dans les principaux cabinets privés à l'époque. D'ailleurs, le document fait explicitement référence aux pratiques en vigueur dans les entreprises privées : “Risks of government losses from inadequate operational controls should be managed according to sound business practices” (p. 18).

Outre les conseils fournis pour améliorer la gestion de la dette publique, le FMI et la BM identifient certaines pratiques risquées, comme la volonté des gestionnaires de dette publique de réaliser des choix purement spéculatifs, et mettent en garde contre quelques « pièges » (*pitfalls*) à éviter (*ibid.*, pp. 20-21). En particulier, le document souligne que certains instruments, concernant notamment les emprunts émis dans des monnaies étrangères, peuvent être utilisés pour sous-estimer les charges financières supportées par un gouvernement (*true interest cost*) ou sa dette publique (*misreporting of debt liabilities*). De plus, étant donné que ces contrats font intervenir des « agences privées », leur caractère peu transparent pourrait induire des distorsions dans les relations entre secteurs public et privé (p. 20). Plus précisément, chaque partie ayant intérêt à ce que ces pratiques ne soient pas divulguées, l'une d'entre elles pourrait utiliser son information privilégiée pour négocier des

conditions « anormales » dans un contrat ultérieur. Cependant, l'ensemble du document reste très général et souvent très flou. Au contraire, le rapport Piga, très détaillé, présente des cas précis de gestion de dette publique (Piga, 2001). Publié lui aussi avant que les activités qui nous intéressent n'aient été mises en œuvre par le gouvernement grec, il permet de voir que toutes ces pratiques étaient connues, utilisées dans plusieurs pays européens, et pouvaient donc être anticipées à l'époque. Le gouvernement grec n'a donc pas innové en ayant recours à certains artifices financiers ; au contraire, il nous semble que ceux-ci étaient plutôt « à la mode » au tournant des années 2000⁸.

Rédigé par un universitaire italien, ce rapport a été publié par la International Securities Market Association, en coopération avec le Council on Foreign Relations (organisation basée aux Etats-Unis et qui publie le magazine *Foreign Affairs*). Son objectif est de décrire et d'analyser la manière dont différents gouvernements utilisent les produits dérivés dans la gestion de leur dette publique. Comme le document publié par le FMI et la BM, ce rapport tente de distinguer les pratiques « légitimes » (celles qui permettent par exemple de réduire la prime de risque associée aux obligations émises par un Etat) de celles utilisées à des fins de spéculation, ou tout simplement de manipulation. Cependant, si l'auteur dénonce lui aussi le manque de transparence des activités de gestion de dette publique, il s'agit cette fois de prôner une plus grande redevabilité vis-à-vis des citoyens, et non plus des marchés financiers.

Contrairement au FMI et à la BM, Piga ne considère pas un accroissement des pratiques d'audit comme une solution suffisante, car selon lui les auditeurs publics n'ont pas toujours une expertise financière suffisante pour comprendre les instruments financiers complexes inventés pour détourner leur attention (Piga, 2001, p. 119). Selon lui, le problème vient du fait que certains pays, ou certaines institutions supranationales (comme Eurostat pour les pays membres de la zone euro), ont adopté des règles comptables « défaillantes » en ce qu'elles autorisent certaines techniques pouvant être utilisées pour donner une image fausse de l'endettement d'un pays. Alors, lorsque des objectifs rigides sont imposés, ce qui est le cas des critères de Maastricht notamment, les gouvernements qui y sont soumis peuvent être incités à manipuler leurs statistiques nationales. Pour satisfaire les « critères de convergence », il devient plus facile pour un gouvernement de jouer sur les règles de gestion et de comptabilisation des instruments financiers qu'il utilise que de réduire les dépenses

⁸ En fait, ce que nous appelons la troisième vague néolibérale, celle de privatisation des Etats, n'est pas récente. Elle s'inscrit dans une suite d'événements, dont la genèse reste sans doute palpable, mais qui semble concomitante du développement du mode capitaliste de production. Cependant, la situation que nous décrivons semble témoigner d'une ampleur particulière atteinte par cette collusion entre sphères publique et privée.

publiques ou d'augmenter les impôts. C'est donc une certaine insuffisance en matière de règles comptables (*minimal requirements for precise accounting*) de l'Union Européenne qui aurait permis aux gouvernements d'utiliser différents instruments financiers pour fausser l'image de leurs comptes publics. Plus précisément, d'après l'auteur, l'élément privilégié du « *window dressing* » repose sur l'utilisation de taux de change arbitraires (*off-market rate swaps*) associés aux emprunts émis dans des monnaies étrangères.

Ainsi, le chapitre 4 décrit un cas réel de « *window-dressing* » des comptes publics (Piga, 2001, pp. 123-129). Les noms du pays et de la banque concernés, masqués par l'auteur, seront révélés par la suite dans différents journaux (voir par exemple Dunbar 2003, Story et al., 2010). L'auteur présente notamment une transaction faisant intervenir un gouvernement européen et une banque d'affaires. Il s'agit d'un emprunt libellé en devises étrangères (en l'occurrence en yens japonais), contracté en 1995. En 1996, le gouvernement concerné achète des *swaps* dont l'utilité apparente est de se couvrir contre un risque de change lié à cet emprunt. Cependant, l'auteur démontre que les caractéristiques de la transaction ne permettaient pas de réduire ce risque. La conséquence de cette opération était plutôt pour le gouvernement de recevoir quatre versements de la banque, échelonnés entre 1997 et 1998, et qui ne sont remboursés qu'à partir de 1998. Comme pour le cas grec, la négociation de taux de change différents de ceux utilisés pour la comptabilisation de l'opération permet de réduire l'endettement ainsi que les coûts financiers enregistrés dans les comptes publics. De plus, les versements reçus ne sont pas enregistrés comme élément de passif, mais comme une diminution des intérêts versés. On retrouve donc le principe de transformation comptable d'une partie de la dette en produits financiers. Selon l'auteur, l'objectif de cette opération était donc de garantir l'atteinte des objectifs du pacte de stabilité en 1997 et 1998, en déplaçant 'artificiellement' une partie des charges financières dues au cours de ces années sur les budgets des années suivantes. C'est ce qu'il nomme une pratique de « *window-dressing* » des comptes publics. Gustavo Piga interroge alors des gestionnaires de dette publique et des membres des autorités de régulation européennes, qui considèrent à peu près tous que cette comptabilisation n'est pas contraire aux normes ESA95 de l'époque. En effet, non sans un certain cynisme, les personnes interrogées expliquent que ces normes prescrivent qu'une telle transaction devrait impacter le budget, pas comment elle devrait l'impacter (Piga, 2001, p. 129).

Cet exemple ne concerne qu'un pays. Cependant, l'auteur considère comme probable que d'autres pays aient fait la même chose (Piga, 2001, p. 143), notamment les pays membres de la zone euro. De plus, il permet de voir que les pratiques de finance créative étaient

mobilisées par les gouvernements centraux de différents pays, depuis la fin des années 1990, et surtout qu'elles étaient connues par différentes parties prenantes sans que le scandale n'éclate. Ces pratiques avaient été anticipées par les membres d'Eurostat (Piga, 2001 ; Eurostat, 2002), de la Banque Centrale Européenne (ECB, 2000), du FMI et de la BM (FMI et BM, 2001). De plus, l'information était suffisamment publique pour apparaître dans des magazines spécialisés tels que *Risk Magazine* (Dunbar, 2003) ou *Euromoney* (Brown et Chambers, 2005), et pouvait donc être connue des marchés financiers⁹.

Ce qui précède indique que le transfert, du privé vers le public, des techniques de finance créative relève d'une forme d'hypocrisie, où chaque gouvernement tente de faire croire qu'il respecte les critères de convergence européens, tout en sachant que ni lui ni les autres pays ne les respecteraient sans ces artifices comptables et financiers. Ce phénomène d'importation, non seulement de techniques du privé mais également d'une éthique des affaires fondée sur l'atteinte des cibles à tout prix, participe à la troisième vague néolibérale fondée sur la privatisation des États. Après le désengagement de l'État de certaines activités confiées au secteur privé et après avoir importé les principes du nouveau management public pour administrer les affaires courantes de l'État, on assiste également à l'incorporation d'une certaine manière de penser par les hauts dirigeants de la fonction publique et les élus – où ceux-ci en viennent à se conduire comme des cadres dirigeants d'entreprises cotées, recourant à des techniques de financement « créatives » pour respecter certains ratios clés au niveau des comptes nationaux. Cependant, cette logique pourrait être fortement remise en cause par les multiples crises financières qui, inévitablement, caractérisent le monde économique contemporain (Kindleberger, 2000). La question est alors de savoir comment elle a pu se perpétuer, voire être renforcée, lors de l'éclatement de telles crises. Il importe donc d'examiner les processus de construction de sens autour de la crise financière grecque pour mieux comprendre la mise à l'épreuve (Boltanski and Chiapello, 1999 ; Latour, 1987), dans l'arène sociale, de l'agenda néolibéral relativement à la privatisation tous azimuts des États.

3. MISE A L'EPREUVE ET TRAJECTOIRE PROBLEMATISANTE DES MEDIAS ECRITS

Pour mieux saisir les soubassements du cas grec et les intérêts en jeu, nous présentons la trajectoire problématisante qui a été suivie par la presse relativement à la crise grecque. Si

⁹ Piga (2001) remarque aussi que les agences de notation ont généralement connaissance des pratiques de « window-dressing », mais ne se sentent pas concernées, car pour elles un endettement de 2,9% ou de 3,1% ne sont pas fondamentalement différents : l'objectif de 3% est purement politique, pas économique (Piga, 2001, p.130).

diverses avenues de problématisation prennent initialement racine dans les énoncés journalistiques, très rapidement on assiste à une certaine homogénéisation en matière de sens : ce sont alors les stéréotypes à l'égard des citoyens grecs qui sont sur le devant de la scène. En étudiant les déplacements progressifs de la critique formulée par les journalistes et acteurs politiques, ainsi que les solutions proposées, nous cherchons à comprendre comment l'agenda de privatisation des États et sa logique néolibérale se sont comportés face à une mise à l'épreuve dans l'arène sociale.

3.1. LA MISE EN ACCUSATION : D'UNE CRITIQUE DES SPECULATEURS A UNE CRITIQUE DES CITOYENS GRECS

Au cours des premiers mois de l'année 2010, alors que le gouvernement grec tente de lever des fonds sur les marchés internationaux des capitaux, le taux obligataire auquel les spéculateurs offrent d'acheter ces titres s'envole ; ce phénomène est interprété, par les gouvernants comme par les journalistes, comme le signe que les « investisseurs » anticipent un défaut de paiement de l'Etat grec – la « crise grecque » est ouverte.

Dans un premier temps, la presse s'intéresse au rôle des instruments financiers dans la crise grecque. Deux types d'instrument sont pointés du doigt : les technologies construites par des banques d'affaires pour aider les gouvernants grecs à maquiller leurs comptes, d'une part, et celles utilisées par les spéculateurs pour se protéger contre un risque de défaut de paiement de l'Etat grec, d'autre part. Ainsi, les « *credit default swaps* » (CDS), voire les produits dérivés de manière plus générale, sont accusés de déstabiliser le pays (The New York Times, 2010b ; Jacobs, 2010 ; Reynolds, 2010), critique relayée par exemple par le président de la Réserve Fédérale des Etats-Unis (Morgenson, 2010a). Or, comme le font remarquer ces différents énoncés journalistiques, l'institution financière qui a produit les technologies financières de maquillage des comptes publics grecs spéculé elle-même, non sans un certain cynisme, contre la solvabilité de la Grèce (Schwartz et Dash, 2010).

Certains rappellent alors, dès la fin du mois de février 2010, que ce sont aussi des produits dérivés qui avaient été à l'origine de la crise financière de 2007-2008, dite « crise des *subprimes* », et la critique se fait plus mordante : « The fact is that credit default swaps and other complex derivatives that have proved to be instruments of mass destruction still remain entrenched in our financial system three years after our economy was almost brought to its knees. » (Morgenson, 2010a).

Plus précisément, ce n'est pas le fait pour un investisseur de se couvrir contre un risque de crédit qui est dénoncé, mais la possibilité qu'il a d'acheter un tel produit alors même qu'il

ne possède aucun titre de la dette concernée. L'utilisation de ces « *naked CDS* », instruments permettant de se couvrir contre un risque que l'on ne supporte en fait pas, est alors rapprochée de l'interdiction qui existe de souscrire un contrat d'assurance pour une habitation que l'on ne possède pas, puisque cela inciterait à y mettre le feu (Schwartz et Dash, 2010 ; Finch, 2010).

La mise en accusation porte alors sur la faible régulation et l'opacité dont bénéficient les produits dérivés, ainsi que sur le comportement des spéculateurs cherchant à nuire à l'économie d'un pays (Lowenstein, 2010 ; BBC, 2010d) – cette dernière critique est relayée par différents acteurs politiques en Europe et aux Etats-Unis (e.g., BBC, 2010e). Seul *The Economist* prend la défense des investisseurs, en expliquant qu'il serait contreproductif de blâmer « les marchés » : *The Economist* présente les marchés financiers, non comme déstabilisateurs, mais comme des « sauveurs », allant jusqu'à affirmer que des investisseurs n'appréciant pas d'être critiqués pourraient refuser d'acheter des titres de dette publique, ce qui serait catastrophique pour les Etats (The Economist, 2010b).

Cependant, à partir de la fin du mois de mars 2010, les quotidiens se désintéressent progressivement de ces instruments financiers si abstraits, pour se focaliser sur des éléments plus concrets : la situation de l'économie grecque¹⁰. Ainsi, de nombreux journalistes expliquent que l'Etat grec a vécu au-dessus de ses moyens (Atkins et Hope, 2010 ; Kulish, 2010 ; Erlanger, 2010b), c'est-à-dire que les dépenses publiques sont présentées comme particulièrement « généreuses » (Leonhardt, 2010 ; Pearlstein, 2010), de même que son système de retraites (Atkins et Hope, 2010 ; Smith, 2010a). Plus grave, la corruption serait « endémique » (Atkins et Hope, 2010 ; Erlanger, 2010b ; Pangalos, 2010), de même que l'économie souterraine (Pangalos, 2010 ; Tzafaliase, 2010 ; Smith, 2010a ; BBC, 2010b). Les citoyens grecs sont présentés comme des « tricheurs » (Smith, 2010a), cherchant par tous les moyens à travailler le moins possible et à ne pas payer leurs impôts (Nixon, 2010 ; Tzafaliase, 2010 ; Pangalos, 2010 ; Smith, 2010a ; BBC, 2010b ; Atkins et Hope, 2010). Le problème ne vient donc pas des instruments financiers, mais des grecs eux-mêmes (Garton Ash, 2010) : ce n'est plus un problème économique, mais « culturel » (Taibbi, 2010 ; Smith, 2010b). On retrouve bien ici l'influence de stéréotypes qui, en tant qu'ensembles de croyances simplificatrices à propos d'attributs que l'on estime propres à un groupe social, se trouvent

¹⁰ Plusieurs articles portant sur les problèmes de corruption en Grèce ou qui accusent l'Etat grec de « vivre au-dessus de ses moyens » sont publiés dès la fin de l'année 2009 (e.g., AFP, 2009 ; Batzoglou et Höges, 2009 ; Hope et Oakley, 2009 ; Perdriau, 2009 ; Prone, 2009). De la même manière, certains articles critiquant les banques d'affaires et les produits dérivés paraissent après juin 2010. Cependant, ces articles sont noyés dans un ensemble dont nous cherchons à identifier le message plus général et son évolution de manière à comprendre l'influence globale que les médias ont pu avoir sur l'opinion des citoyens concernant la « crise grecque ».

souvent à participer à la marginalisation de groupes ethniques, surtout en contexte de conflit ou d'incertitude prononcée (Friedman et Lyne, 2001).

Fainéants, voleurs, menteurs : ne correspondant pas à l'idéal du citoyen occidental travailleur, professionnel, honnête et mobilisé pour aider l'économie de son pays, les citoyens grecs auraient plongé eux-mêmes leur pays dans la crise.

3.2. LES SOLUTIONS PROPOSEES

La problématisation du lien entre crise financière et comptabilité des Etats prend un sens particulier lorsque l'on examine les solutions proposées par les gouvernants des autres pays européens – auxquels la presse écrite fait largement écho. Ces « solutions » s'orientent toutes vers deux éléments – la mise en place de « plans d'austérité » et davantage de surveillance (Forelle et Granitsas, 2010 ; Paris et Granitsas, 2010). Ainsi, pour « remettre en ordre » les comptes du gouvernement grec, plusieurs Etats européens décident de placer le pays sous une « tutelle budgétaire » (The New York Times, 2010a ; Garton Ash, 2010 ; BBC, 2010a). Plus précisément, des « experts » sont chargés d'auditer les comptes grecs. Il s'agit de membres de la Banque Centrale Européenne et du FMI, mandatés par la Commission Européenne. Leur mission concerne en fait deux éléments : s'assurer que les comptes publics grecs sont « justes », d'une part (BBC, 2010a), et que le gouvernement adopte des « mesures d'austérité adéquates pour réduire son déficit public », d'autre part (BBC, 2010b ; Forelle et Granitsas, 2010 ; Weaver, 2010 ; Erlanger, Bennhold et Sanger, 2010). Si le premier élément s'apparente à une mission d'audit externe, en apparence neutre et donc légitime, le second est plus politique et peut être perçu comme une ingérence dans les choix d'un gouvernement souverain. L'argument proposé est lui aussi double. D'une part, plusieurs gouvernements européens, ainsi que le FMI, envisagent d'aider le gouvernement grec, soit par le versement d'un prêt, soit par la garantie de sa dette. D'autre part, il s'agit de restaurer la confiance des marchés des capitaux. Ainsi, le choix est justifié par son caractère objectif, au sens d'extérieur : ce sont les « marchés », acteur abstrait s'il en est, indépendant de tout groupement politique, qui se défient de la solvabilité du gouvernement grec, et obligent donc les membres de gouvernements étrangers à intervenir pour « aider à restaurer la confiance »¹¹.

Les gouvernements européens, et notamment français et allemand, ont donc traduit la « crise grecque » en termes de responsabilité des membres du gouvernement grec, impliquant

¹¹ Le *New York Times*, après avoir révélé que plusieurs collectivités locales aux Etats-Unis (états, municipalités, écoles) avaient adopté les mêmes pratiques de finance créative (Morgenson, 2010b), et se trouvent dans des situations tout aussi délicates, se demande ainsi pourquoi elles ne subissent pas la même pression de la part des marchés financiers (Williams Walsh, 2010).

une solution reposant sur l'intervention politique – l'aide est conditionnée à la mise en place, par le gouvernement socialiste, d'une politique conservatrice (The New York Times, 2010a ; Atkins et Hope, 2010 ; Paris et Granitsas, 2010) – et la surveillance des pratiques comptables et financières d'un Etat.

Au même moment, certains acteurs non européens mettent en cause le rôle joué par les banques d'affaires. Ainsi, la banque centrale des Etats-Unis (la Fed) nomme une commission chargée d'évaluer les contrats liant des sociétés basées aux Etats-Unis au gouvernement grec, ou ayant spéculé contre sa solvabilité (BBC, 2010c ; Di Leo et Craig, 2010). Cette initiative est ensuite suivie par la SEC (Taibbi, 2010), puis par certains membres du parlement européen (ALDE, 2010). Cependant, aucun élément ne laisse entendre que les pratiques comptables adoptées par les autres membres de l'Union Européenne sont questionnées. En outre, selon Guy Verhofstadt, député européen à l'origine de cette audition publique, l'objectif n'est pas tant de questionner les pratiques des banques d'affaires que de « comprendre comment toute la chaîne politique et administrative en aval, d'Athènes à Bruxelles en passant par Francfort, a pu ignorer le maquillage des comptes publics grecs et pourquoi » (ALDE, 2010). Ainsi, la problématisation ne concerne pas la question éthique soulevée par les pratiques comptables et financières des gouvernements européens, mais plutôt la volonté de renforcer la surveillance par des pratiques d'audit plus systématiques, pudiquement cachées derrière le vocable à la mode de « gouvernance économique »¹² (Garton Ash, 2010 ; AFP, 2010 ; Mason, 2010).

Ainsi, les gouvernants prévoient de généraliser les technologies de surveillance proposées dans le contexte de la crise grecque. Au départ, les pratiques jugées non éthiques déployées par le gouvernement grec ont permis de légitimer une intervention plus directe de représentants des agences internationales néolibérales dans les choix de politique publique d'un Etat. Une fois accepté le principe de supervision des politiques publiques par des acteurs ne bénéficiant pas de mandats électifs, il devient possible de généraliser les pratiques de surveillance à l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne. Certains envisagent même la possibilité de créer un « Fonds Monétaire Européen » (The Economist 2010a ; Moya, 2010). L'objectif est donc de déployer de nouveaux dispositifs de surveillance et de discipline des gouvernements, les choix budgétaires et financiers devant être subordonnés à

¹² Le principal débat qui fait suite à cette « affaire » concerne ainsi une controverse entre les représentants français et allemands pour savoir s'il faut parler de « gouvernance économique » ou de « gouvernement économique ».

des institutions supranationales indépendantes des systèmes démocratiques et politiques nationaux.

3.3. INTERPRETATION : STEREOTYPES, DEMOCRATIE ET DISCIPLINE

Il est maintenant possible de proposer quelques pistes d'interprétation de cette trajectoire problématisante. Dès la fin des années 1990, plusieurs gouvernements européens adoptent des pratiques leur permettant de diminuer la valeur comptable de leur endettement. Au début des années 2000, ces pratiques font l'objet de plusieurs rapports (e.g. Piga, 2001 ; FMI et BM, 2001) et publications dans des revues professionnelles spécialisées (Dunbar, 2003 ; Brown et Chambers, 2005). Cependant, si la question est soulevée par Eurostat dès 2002 (Eurostat, 2002), et aboutit à des modifications des normes comptables publiques européennes mises en application en 2004 (ESA95, 2003), elle ne fait l'objet d'aucun débat public jusqu'en 2010. On assiste alors à la médiatisation de la crise grecque et à un exercice de construction de sens qui, assez rapidement, fait apparaître sur le devant de la scène les citoyens grecs et leurs représentants politiques. Alors que plusieurs axes de problématisation sont initialement développés (par exemple, concernant les banques d'affaires ayant participé à l'introduction des techniques comptables et financières mises en cause), ce sont plutôt les préjugés concernant les citoyens grecs (décrits comme ayant un comportement scandaleusement incompatible avec les valeurs du capitalisme européen) et la défiance à l'encontre des comptes publics grecs qui structurent cette nouvelle trajectoire de problématisation. Les citoyens grecs assistent alors, relativement impuissants, à la consolidation d'une identité stéréotypée négative à leur égard – ils seraient corrompus (Atkins et Hope, 2010), fainéants (Leonhardt, 2010), tricheurs (Smith, 2010a), dépensiers (*profligate*, voir Garton Ash, 2010) et resquilleurs (*tax dodgers*, voir Tzafaliase, 2010), bref, membres de ces 'pays du Club Med' bénéficiant de « cette séduisante situation méditerranéenne associant un haut niveau de vie et une faible productivité » (Pearlstein, 2010). Or, de telles représentations participent à divers phénomènes d'exclusion déployés à l'égard d'un groupe social (Goffman, 1963 ; Elias et Scotson, 1965 ; Gilroy, 1997). Cette construction de sens permet de délégitimer toute revendication citoyenne : lorsque les médias présentent les manifestations de protestation des citoyens grecs contre les plans de rigueur envisagés, ils rappellent ensuite que leur gouvernement a « maquillé ses comptes » (e.g., Goldfarb et Mufson, 2010 ; Paris et Granitsas, 2010 ; Saltmarsh et Schwartz, 2010 ; Weaver, 2010), sans rappeler que d'autres gouvernements européens ont adopté les mêmes pratiques. Ce rappel indigné de la « malhonnêteté » grecque est donc au cœur de la mise à l'épreuve, en contexte

de crise, de l'agenda néolibéral relatif à la privatisation des États. En effet, la trajectoire problématisante suivie permet d'éviter que « la crise » n'incite au questionnement de l'éthique néolibérale, en s'orientant vers la dénonciation du comportement déviant de certains acteurs – ce n'est pas un système qui est mis en cause, mais des institutions particulières. La problématisation s'oriente donc vers la mise en accusation d'acteurs précis (les citoyens grecs et leur gouvernement, une banque plutôt que l'ensemble du secteur), ce qui permet de préserver le cadre plus large d'autorégulation financière et de managérialisme des gouvernements.

Les solutions proposées contribuent également à cette trajectoire problématisante axée sur le renforcement de stéréotypes identitaires. En effet, on met l'accent sur l'introduction de nouveaux outils de contrôle et de discipline des pratiques nationales, de manière à accroître la surveillance de pays « périphériques » par certains acteurs « centraux ». Il n'est ainsi pas anodin que, au moment où « le couple franco-allemand » se rêve en « locomotive de l'Europe », ce soient des journalistes allemands (l'article du Spiegel) qui permettent de traduire un problème financier obscur en mobilisation internationale scandalisée, ni que ce soient les membres de la BCE et du FMI (deux organismes dirigés par des français¹³) qui prennent en main la surveillance comptable d'un État membre. Cette « affaire » sert alors de légitimation à un programme néolibéral reposant sur une gestion budgétaire dite « de rigueur » et sur la modification du mode d'être de citoyens pour le rendre conforme à l'esprit du néolibéralisme économique.

On retrouve donc, au cœur des trajectoires problématisantes ayant caractérisé la crise grecque, une tendance à individualiser la faute, à attribuer le chaos à un groupe d'acteurs liés physiquement à un territoire géographique précis. Cette stigmatisation spatiale est révélatrice du rôle de la presse en tant qu'agent pouvant participer à la consolidation de l'identité stéréotypée de la chose grecque : ses citoyens, leurs habitudes de vie et leurs institutions. Cependant, cette individualisation de la faute se trouve nécessairement à mettre en veilleuse une pensée critique qui serait davantage systémique (Power, 1997). Ce faisant, la logique néolibérale inhérente à la privatisation des États ressort intouchée, peut-être même renforcée, de sa mise à l'épreuve, en contexte de crise, au sein de l'arène sociale.

¹³ Le *New York Times* mentionne par exemple l'impact des rivalités entre le président de la République Française et le président du FMI, candidat pressenti aux futures élections présidentielles de ce même pays (Erlanger, 2010b).

5. DISCUSSION ET CONCLUSION

Depuis les années 1980, la « modernisation » des appareils publics a été largement influencée par une forme de mimétisme envers les pratiques supposément déployées dans les entreprises privées et présentées comme universellement efficaces. Ainsi, pour être « performant », un État, un ministère ou une société d'État doit gérer par les résultats, financiers notamment. La recherche académique a étudié ce phénomène dans plusieurs juridictions, notamment anglo-saxonnes (Guthrie et al., 2005 ; Hood, 1995). Les conséquences, prévues ou observées, ne sont alors pas toujours aussi positives que celles annoncées par les tenants de la managérialisation de l'action publique (Broadbent et Guthrie, 1992). Notre réflexion sur la construction de sens relativement à la crise grecque contribue à ce segment de recherche – spécifiquement en cherchant à mieux comprendre la perpétuation de l'agenda néolibéral de privatisation des États, en contexte de crise financière.

Nous nous sommes notamment intéressés aux mécanismes sociaux ayant permis à la doctrine néolibérale de privatisation de ne pas être sérieusement remise en question, malgré un contexte social caractérisé par un assez fort sentiment de turbulence. Notre analyse porte sur les mécanismes ayant permis de réduire les critiques portant sur la gouvernementalité néolibéralisme – et notamment sur sa troisième vague, où les États eux-mêmes sont gérés comme des entreprises.

Dans un premier temps, la situation qualifiée de « crise financière et économique de 2007-2008 » a été interprétée dans certains médias comme une « crise du capitalisme financier », i.e., comme une défaillance du programme néolibéral de gouvernementalité. On aurait alors pu imaginer, comme l'ont fait de nombreux commentateurs, que cette crise allait déclencher un revirement politique. Cependant, le blâme a été orienté vers les banques d'affaires, ce qui a permis de ne pas questionner trop fortement les politiques publiques anglo-américaines ayant favorisé l'endettement des ménages et la formation de citoyens actionnaires, deux phénomènes au cœur de la crise dite « des *subprimes* » (McSweeney, 2009). Ensuite, le discours médiatique se focalise progressivement sur des acteurs spécifiques – une banque, un gouvernement, une nation. Ainsi, la crise est considérée comme résultant du comportement d'acteurs déviants et ne remet pas en cause les principes, dispositifs et mentalités du discours néolibéral lui-même. La conséquence de cette trajectoire problématisante est que l'accusation n'est plus systémique (les défaillances seraient induites par le fonctionnement des marchés spéculatifs, par le principe de concurrence, etc.) mais porte sur les « mauvais joueurs » – peu travailleurs, ne payant pas leurs impôts, à toujours chercher « la magouille » pour réussir sans effort, les citoyens grecs n'ont pas intériorisé les valeurs du

capitalisme managérial. La solution est facile : plus de vérification (un éventuel Fonds Monétaire Européen) et moins de dépenses sociales (les plans de rigueur).

La focalisation du blâme et l'accusation de fraude (du gouvernement grec, puis des citoyens grecs dans leur ensemble) ont détourné l'attention du fonctionnement des marchés financiers ou des instruments qui y ont été fabriqués, ainsi que des relations nouées entre les représentants des banques privées et ceux des gouvernements. L'identification d'un nombre restreint de « transgresseurs » permet de réaffirmer la validité des règles antérieures (alors mêmes qu'elles n'étaient suivies par personne), de démontrer que le fonctionnement actuel permet d'isoler les mauvais joueurs et donc de renforcer le *statu quo*, ou plutôt en l'occurrence de maintenir la tendance ayant engendré la troisième vague néolibérale. Au passage, l'indignation publique (feinte ou non) crée une apparence de débat, mais un débat largement orienté vers la mise en accusation, la trajectoire problématisante suivie revenant à nier que le scandale puisse être lié au fonctionnement même de la gouvernamentalité néolibérale.

Les stratégies de mise en accusation, déployées au sein des médias, ont donc permis de limiter les effets déstabilisateurs de la crise sur la tendance néolibérale de privatisation des Etats. Le programme néolibéral est préservé, voire renforcé, par un ensemble de techniques ayant pour conséquences de favoriser l'incorporation, par les différents acteurs en présence, d'une éthique de non questionnement de l'ordre établi. Il illustre alors l'imbrication des technologies et des subjectivités. Plus précisément, le programme néolibéral s'est traduit par une prolifération des technologies financières construites à des fins de spéculation boursière. Or, présentées comme une « rationalisation » de la gestion financière, ces technologies sont progressivement utilisées par les membres de gouvernements centraux – ce qui a pour effet de les inciter à se penser en tant que spéculateurs financiers. En outre, complexes et peu transparentes, ces technologies financières sont particulièrement difficiles à déconstruire et à questionner : il devient de moins en moins probable que les citoyens saisissent la portée et les conséquences des choix de financement de l'action publique réalisés en leur nom. La prolifération de ces instruments complexes explique donc en partie le silence des citoyens devant un événement qui aurait pu se transformer en scandale propre à déstabiliser les pratiques établies. Les médias deviennent les garants de l'ordre établi, et les citoyens sont placés dans une position d'observateurs dociles des conséquences de choix réalisés en leur nom. Perçus comme incapables de comprendre les mécanismes qui ont abouti à certains choix politiques, les citoyens sont encouragés à endosser une identité conformiste de non questionnement des technologies de gouvernement. Le programme néolibéral a donc favorisé

la mise en place de technologies comptables et financières qui rendent plus difficile le questionnement de ses principes en façonnant la subjectivité des acteurs impliqués : les gouvernants sont confortés dans leur positionnement comme spéculateurs financiers pour le compte de l'Etat ; les médias adoptent le rôle de garants du *statu quo* ; les citoyens sont encouragés à incorporer une éthique conformiste, c'est-à-dire à faire converger leur identité avec le mode d'être de sujets capitalistes.

Notre étude permet donc de voir qu'un mode de gouvernement ne repose pas uniquement sur des « mentalités de gouvernement » qui façonnent « l'exercice du pouvoir politique » (Rose, 1991) – il est aussi constitué et constitutif de discours qui façonnent le mode d'être des sujets, leur ethos (Foucault, 1984a ; 1984b ; 2001 ; 2008). En effet, les modes de gouvernementalité reposent sur le positionnement des individus au sein d'un discours parmi plusieurs possibles, ce qui influence leur subjectivité et la trajectoire narrative par laquelle se forme et se transforme leur identité (Alvesson et Willmott, 2002). Ainsi, nous montrons que le discours de la gouvernementalité néolibérale repose sur des technologies de gouvernement – la gestion de la dette publique par l'entremise d'outils de spéculation financière – mais aussi sur une évolution du mode d'être des gouvernants et des citoyens – en l'occurrence, les citoyens grecs, dont l'identité est associée à des stéréotypes négatifs soulignant le chemin qu'ils doivent parcourir pour que leur subjectivité soit conforme avec l'ethos du capitalisme managérial. La propagation du néolibéralisme revient donc à former des sujets néolibéraux et à constituer des identités conformistes.

Dans cette troisième vague néolibérale, les Etats ne dépendent plus de programmes politiques ni de débats démocratiques. Les décisions les plus politiques sont présentées comme indiscutables, non parce qu'elles seraient issues d'un consensus démocratique, mais parce qu'elles reposeraient sur l'utilisation rationnelle d'instruments ayant l'apparence de l'objectivité, de la neutralité et de l'universalité. Le concept même de « transparence » en est déplacé, puisque ce sont maintenant les marchés financiers qui sont présentés comme devant être informés des pratiques de gestion de la dette publique des gouvernements. Le consensus apparent autour de l'idéal de la « transparence » illustre donc la redéfinition des enjeux et mécanismes démocratiques opérée par le programme néolibéral de gouvernementalité.

RÉFÉRENCES

- Alvesson, M. et H. Willmott (2002), Identity regulation as organizational control: Producing the appropriate individual, *Journal of Management Studies*, 39 : 5, 619-644.
- Berry, A. J., T. Capps, D. Cooper, P. Ferguson, T. Hopper et E. A. Lowe (1985), Management control in an area of the NCB: Rationales of accounting practices in a public enterprise, *Accounting, Organizations and Society*, 10 : 1, 3-28.
- Boltanski, L et E. Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris: Éditions Gallimard.
- Broadbent, J. et J. Guthrie (1992), Changes in the public sector: A review of recent “alternative” accounting research, *Accounting, Auditing et Accountability Journal*, 5 : 2, 3-31.
- Brown, M. et A. Chambers (2005), How Europe’s governments have enronized their debts, *Euromoney*, 1^{er} septembre, <http://www.euromoney.com/Print.aspx?ArticleID=1000384>.
- Dardot, P. et C. Laval (2009), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris: Editions La Découverte.
- Deleuze, G. et M. Foucault (1977), Intellectuals and power, in D. F. Bouchard (dir.) *Language, Counter-Memory, Practice: Selected Essays and Interviews by Michel Foucault*, New York: Cornell University Press, 205-217.
- Dent, J. F. (1991), Accounting and organizational cultures: A field study of the emergence of a new organizational reality, *Accounting, Organizations and Society*, 16 : 8, 705-732.
- Dunbar, N. (2003), Goldman Sachs’ mega-deal for Greece, *Risk Magazine*, 1er juillet, <http://www.risk.net/risk-magazine/feature/1498135/revealed-goldman-sachs-mega-deal-greece>.
- ECB (2000), *ECB Monthly Bulletin*, septembre 2000, Frankfurt am Main: European Central Bank.
- Elias, N. et J. L. Scotson (1965), *The established and the outsiders*, Sage Publications, 342 p.
- ESA95 (2002), *ESA95 manual on government deficit and debt: 2002 Edition*, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- ESA95 (2003), *ESA95 manual on government deficit and debt: 2003 Edition, Part V, Securitisation operations undertaken by general government*, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- Eurostat (2002), *New decisions of Eurostat on deficit and debt: Securitisation operations undertaken by general government*, Eurostat News Release n°80/2002, 3 juillet, Eurostat Press Office, http://europa.eu/press_room/index_fr.htm.
- Everett, J. (2003), The politics of comprehensive auditing in fields of high outcome and cause uncertainty, *Critical Perspectives on Accounting*, 14, 77-104.
- FMI et BM (2001), *Guidelines for Public Debt Management*, International Monetary Fund and the World Bank.
- Foucault, M. (1982), Deux essais sur le sujet et le pouvoir, in H. L. Dreyfus et P. Rabinow (dir.) *Michel Foucault. Beyond structuralism and hermeneutics*, Chicago: The University of Chicago Press, 297-321.
- Foucault, M. (1984a), *Histoire de la sexualité, tome 2, L’usage des plaisirs*, Paris: Editions Gallimard.
- Foucault, M. (1984b), *Histoire de la sexualité, tome 3, Le souci de soi*, Paris: Editions Gallimard.
- Foucault, M. (2001), *L’herméneutique du sujet. Cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris: Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2004a), *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris: Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2004b), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris: Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2008), *Le gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France (1982-1983)*, Paris: Gallimard/Seuil.
- Friedman, A. L. et S. R. Lyne (2001), The beancounter stereotype: Towards a general model of stereotype generation, *Critical Perspectives on Accounting*, 12 : 4, 423-451.
- Gilroy, P. (1997), *Diaspora and the detours of identity*, in K. Woodward (dir.) *Identity and difference*, Thousand Oaks: Sage Publications, 299-346.
- Goffman, E. (1963), *Stigma*, Prentice-Hall.
- Guthrie, J., C. Humphrey, O. Olson et L. Jones (Eds.) (2005). *International public financial management reform: Progress, contradictions and challenges*, USA, Information Age Press.

- Haggerty, K. D. et R. V. Ericson (2000), The surveillant assemblage, *British Journal of Sociology*, 51 : 4, 605-622.
- Hall, S. (1997). The work of representation, in S. Hall (dir.) *Representation: Cultural representations and signifying practices*, London: Open University Press, 13-74.
- Hood, C. (1995), The "new public management" in the 1980s: Variations on a theme, *Accounting, Organizations and Society*, 20 : 2/3, 93-109.
- Kindleberger, C. P. (2000), *Manias, panics and crashes: A history of financial crises* (fourth edition), Hoboken: John Wiley et Sons.
- Latour, B. (1987), *Science in action*, Cambridge: Harvard University Press.
- McSweeney, B. (2009), The role of financial asset market failure denial and the economic crisis: Reflections on accounting and financial theories and practices, *Accounting, Organizations and Society*, 34, 835-848.
- Mueller, F. et C. Carter (2007), 'We are all managers now': Managerialism and professional engineering in UK electricity utilities, *Accounting, Organizations and Society*, 32, 181-195.
- Oakes, L. S., B. Townley et D. J. Cooper (1998), Business Planning as Pedagogy: Language and Control in a Changing Institutional Field, *Administrative Science Quarterly*, 43 : 2, 257-292.
- Ogden, S. G. (1995), Transforming frameworks of accountability: the case of water privatization, *Accounting, Organizations and Society*, 20 : 2/3, 193-218.
- Piga, G. (2001), *Derivatives and Public Debt Management*, Zurich: International Securities Market Association.
- Power, M. (1997), *The audit society: Rituals of verification*, Oxford: Oxford University Press.
- Preston, A. M., D. J. Cooper et R. W. Coombs (1992), Fabricating budgets: A study of the production of management budgeting in the National Health Service, *Accounting, Organizations and Society*, 17 : 6, 561-593.
- Rose, N. (1991), Governing by numbers: Figuring out democracy, *Accounting, Organizations and Society*, 16 : 7, 673-692.
- Townley, B. (2002), The role of competing rationalities in institutional change, *Academy of Management Journal*, 45 : 1, 163-179.
- Wood, D. et A. Campbell (2010), Greek woes revive seven-year old Goldman swap story, *Risk Magazine*, 12 février, <http://www.risk.net/risk-magazine/news/1591633/greek-woes-revive-seven-goldman-swap-story>.
- Young, J. J. (2006), Making up users, *Accounting, Organizations and Society*, 31 : 6, 579-600.

ARTICLES DE PRESSE

- AFP (2009), Greek PM vows to clean up economy, Agence France-Presse, 10 décembre.
- AFP (2010), Europe takes steps to tame debt crisis, Agence France-Presse, 12 mai.
- ALDE (2010), Falsification of Greek Public Accounts: Hearing at the European Parliament, Press Release, Alliance of Liberals and Democrats for Europe, 4 mars, [http://www.alde.eu/en/details/?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=22459](http://www.alde.eu/en/details/?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=22459).
- Atkins, R. et K. Hope (2010), A Heracleian task, *Financial Times*, 6 mai.
- Batzoglou, F. et C. Höges (2009), Euro under Threat – Culture of Corruption Drags Greece Down, *Spiegel Online International*, 29 décembre.
- BBC (2010a), Goldman defends Greece debt swaps, BBC News Website, 22 février, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/business/8529111.stm>.
- BBC (2010b), Clashes in Greek austerity strike, 24 février, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/europe/8533240.stm>.
- BBC (2010c), Wall Street's Greece role probed, 26 février, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/business/8537676.stm>.
- BBC (2010d), Greece asks US for its assistance, BBC News Website, 9 mars, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/business/8556944.stm>.
- BBC (2010e), Obama backs Greece on speculators, BBC News Website, 9 mars, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/business/8558233.stm>.
- Di Leo, L. et S. Craig (2010), Fed Examines Swaps Deals by Goldman and Others, *The Wall Street Journal*, 26 février.
- Erlanger, S. (2010a), Euro debt crisis is political test, *The New York Times*, 6 février.

Erlanger, S. (2010b), With Greece Struggling, Europe Looks Uneasily at the I.M.F., The New York Times, 25 mars.

Erlanger, S., K. Bennhold et D. E. Sanger (2010), After Half-Steps, Major Rescue Took a Nudge From Washington, The New York Times, 11 mai.

Evans-Pritchard, A. (2010), Greece rattled by 'hidden debt' controversy, The Daily Telegraph, 3 février.

Finch, J. (2010), CDS – The naked truth, The Guardian, 10 mars.

Forelle, C. et A. Granitsas (2010), EU Tells Athens to Fix Its Budget as Strikes Begin, The Wall Street Journal, 17 février.

Garton Ash, T. (2010), The agonies of the eurozone reflect a far more significant hidden deficit: The spirit that once led Europeans into union has vanished, just as we now face the euro's widely predicted flaws, The Guardian, 24 février.

Goldfarb, Z. A. et S. Mufson (2010), E.U. moves to ban some trades linked to debt, The Washington Post, 10 mars.

Hope, K. et D. Oakley (2009), Greece targets tax evaders to cut deficit, Financial Times, 15 décembre.

Jacobs, S. (2010), European regulators urge crackdown on derivatives; US takes milder approach, Associated Press, 11 mars.

Kulish, N. (2010), Germany Approves Package Of Euro Aid (2010), The New York Times, 22 mai.

Leonhardt, D. (2010), Greece, debt and a lesson for the U.S., International Herald Tribune, 13 mai.

Lowenstein, R. (2010), Who Needs Wall Street?, The New York Times, 21 mars.

Mason, P. (2010), Euro bailout. Now banking risk morphs into geo-political risk, Paul Mason's Blog, BBC News Website, 10 mai, http://www.bbc.co.uk/blogs/newsnight/paulmason/2010/05/euro_bailout_now_banking_risk.html.

Morgenson, G. (2010a), It's Time for Swaps to Lose Their Swagger, The New York Times, 28 février.

Morgenson, G. (2010b), The Swaps That Swallowed Your Town, The New York Times, 7 mars.

Moya, E. (2010), Europe bars Wall Street banks from government bond sales, The Guardian, 9 mars.

Nixon, S. (2010), Measures Are A Good Start For Greece, The Wall Street Journal, 4 mars.

Pangalos, P. (2010), Greek doctors first to feel pinch in tax clampdown, The Sunday Times, 16 mai.

Paris, C. et A. Granitsas (2010), Greece will consult with EU, IMF, The Wall Street Journal, 23 février.

Pearlstein, S. (2010), Greek crisis exposes cracks in Europe's foundation, The Washington Post, 7 mai.

Perdriau, P. (2009), Greek parliament adopts 2010 crisis budget, Agence France-Presse, 24 décembre.

Prone, T. (2009), Beware Greeks bearing worry beads – our credit rating could be next, The Irish Examiner, 14 décembre.

Reynolds, N. (2010), The telltale signs of a coming sovereign debt crisis, The Globe and Mail, 24 mars.

Saltmarsh, M. et N. D. Schwartz (2010), Official Calls for European Solution to Greece's Woes, The New York Times, 20 mars.

Schwartz, N. D. et E. Dash (2010), Banks Bet Greece Defaults on Debt They Helped Hide, The New York Times, 25 février.

Smith, H. (2010a), Greece: Profligacy, pensions and perks that have cost Greeks dear, The Guardian, 8 mai.

Smith, H. (2010b), The Greek spirit of resistance turns its guns on the IMF, The Observer, 9 mai.

Story, L., L. Thomas et N. D. Schwartz (2010), Wall St. Helped To Mask Debts Shaking Europe, The New York Times, 14 février.

Taibbi, M. (2010), Will Goldman Sachs prove that greed is God?, The Guardian, 24 avril.

The Economist (2010a), A proposal for a European Monetary Fund, The Economist, 18 février.

The Economist (2010b), Rescuing the rescuers, The Economist, 27 mai.

The New York Times (2010a), Greece Inches Back, The New York Times Editorial, 19 février.

The New York Times (2010b), Modest Won't Do It, The New York Times Editorial, 21 février.

Tzafaliase, M. (2010), Greek minister resigns over spouse's £5m tax bill, The Independent, 18 mai.

Weaver, M. (2010), Greek police clash with protesters as national strike takes hold, The Guardian, 25 février.

Williams Walsh, M. (2010), State Debt Woes Grow Too Big to Camouflage, The New York Times, 30 mars.